



## coup et blessures entres deux personnes sur terrain autrui

Par moi49000, le 22/03/2013 à 11:08

bonjour

alors voila..

je me suis rendu chez le pere de ma fille.portail ouvert,donec je rentere et la je vois clui ci avec une femme.je lui demande ce qu'elle faisait ici.....il me dit je l'ai demandee pour travailler.or cette personne prends un bois et me dis tu en veux un coup.....je lui dis essaie voir.....

et ensuite elle m'insulte.je reponds verbalement et tous a coup elle donne un coup avec un balai.je reponds.....

final je pars...

resultat.8jours itt et 125 jours arret de tarvail pour ma part.

lui dit n'avoir rien vu.....faux.....

dois je porter plainte.sachant que elle et moi etions toutes les deux sur terrain autrui...sasn que le proprietaire nous demande de quitter les lieux.

suis moi en tord et quel sont mes chances..

merci de votre aide